

Section Européenne « Anglais »



Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Les sections européennes ont été créées en 1992, marquant la volonté d'une plus grande **ouverture** des établissements français **sur l'Europe et le monde**.

A qui s'adresse la section européenne ?

Au lycée : Le nombre d'inscriptions pour cette section est **limité à 30**. La section est ouverte à tous les élèves s'inscrivant en seconde à Saint Joseph et qui, par leurs très bons résultats, ont fait preuve de leur motivation et de leur sérieux dans cette matière.

Comment est organisée la section européenne ?

Au lycée, En plus des 3h du tronc commun, les élèves bénéficient de 2h de DNL (discipline non-linguistique) enseignées en anglais. Les DNL à Saint Joseph sont l'Histoire/Géographie et Sciences Physique, un intérêt pour les questions culturelles, sociales et économiques à l'échelle internationale est souhaitable.

Validation des acquis

Depuis 2004, Le collège-lycée Saint Joseph est centre d'examen de l'**Université de Cambridge** et propose aux élèves la validation de leurs acquis en anglais dans les cinq compétences langagières (expression orale et écrite, communication interactive, compréhension orale et écrite). Au collège, les élèves ont la possibilité de valider le niveau A2 par un examen de Cambridge le **K.E.T.**

Au lycée

L'établissement offre aux élèves inscrits **en 2de européenne**, l'inscription à l'examen de la **certification** (équivalent du P.E.T.) Selon la note obtenue l'élève validera le niveau B1.

Les élèves de **Terminale** pourront s'inscrire à l'examen de Cambridge le **F.C.E.** qui validera le niveau B2 s'il est réussi.

Les élèves d'un niveau plus avancé pourront présenter l'examen du **C.A.E.** qui validera le niveau C1 s'il est réussi.

Au Baccalauréat, les élèves ayant au moins 12 sur 20 à l'épreuve d'anglais et au moins 10 sur 20 à l'épreuve spécifique d'histoire géographie « section européenne » (oral et écrit) obtiendront le baccalauréat avec la mention « section européenne » attestant de leur très bonne maîtrise de la langue et de leur connaissance du monde anglophone.

Avantages de la section européenne

Elle permet à l'élève de valoriser son dossier scolaire et d'intégrer les filières les plus sélectives.

Elle lui ouvre les portes des universités bilingues et anglophones qui exigent une très bonne maîtrise de la langue (niveau B2 minimum).

Elle lui donne priorité aux stages universitaires et aux bourses d'études de la Communauté Européenne (Socrates, Lingua, Leonardo..).